



THEOLIA

Présentation de l'accord de restructuration des OCEANES⁽¹⁾ et de réduction de la dette

29 décembre 2009

(1) Les "Obligations Convertibles et/ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes" ont été émises par THEOLIA conformément au Prospectus datant du 23 octobre 2007 approuvé par l'AMF, visa no. 07-368

Avertissement



- Cette présentation inclut des déclarations et données prospectives qui ne constituent pas des garanties de performance future. Ces déclarations et données sont fondées sur les attentes et les prévisions actuelles du management et dépendent d'un certain nombre de facteurs et incertitudes pouvant entraîner un écart significatif des résultats réels par rapport aux dites déclarations et données. Au premier chef de ces facteurs et incertitudes figurent en particulier les facteurs de risque décrits dans les documents enregistrés ou déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'"AMF") disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de THEOLIA (www.theolia.com) que les investisseurs sont à consulter. THEOLIA ne prend aucun engagement et ne sera en aucune façon tenue, d'actualiser ou modifier ces déclarations et données prospectives.
- Certaines des informations contenues dans cette présentation ne figurent pas dans les comptes de THEOLIA (sociaux ou consolidés) au titre des exercices clos le 31 décembre 2008 et le 30 juin 2009, et n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante. Aucune déclaration, garantie ou obligation (expresse ou tacite) n'est faite, donnée ou souscrite au titre de l'exactitude, de l'exhaustivité comme du caractère adéquat de ces informations, qui ne peuvent servir de fondement à toute décision (d'investissement ou autre).

THEOLIA a signé un accord avec les détenteurs de plus de 65% des OCEANES portant sur la restructuration et la réduction de cette dette corporate



- ✚ L'accord représente une étape cruciale dans le renforcement et le désendettement du bilan de THEOLIA
- ✚ Cette restructuration financière permettra au Groupe de créer de la valeur grâce au développement de son pipeline, tant au bénéfice de ses obligataires que de ses actionnaires
- ✚ Résumé de l'accord :
 - ✚ Maturité des OCEANES repoussée jusqu'en 2041
 - ✚ Put investisseurs du 1^{er} janvier 2012 reporté au 1^{er} janvier 2015
 - ✚ Prix d'exercice du put au 1^{er} janvier 2015 réduit jusqu'à 127 M€ (11 € par OCEANE) contre 253 M€ actuellement
 - ✚ Prix de conversion de l'OCEANE réduit de façon à augmenter la probabilité de conversion
 - ✚ Restructuration et réduction de la dette conditionnées à une augmentation du capital de THEOLIA d'un montant maximum de 100 M€ : les premiers 40 M€ levés seront conservés par THEOLIA
 - ✚ Si l'augmentation de capital s'élève à 100 M€, les détenteurs des OCEANES pourront obtenir 35% du capital dilué contre 22% actuellement

Plan



📄 Éléments clés de l'accord de restructuration des OCEANES

📄 Mise en œuvre de l'accord de restructuration

📄 Le potentiel de croissance de THEOLIA

Modalités actuelles des OCEANES



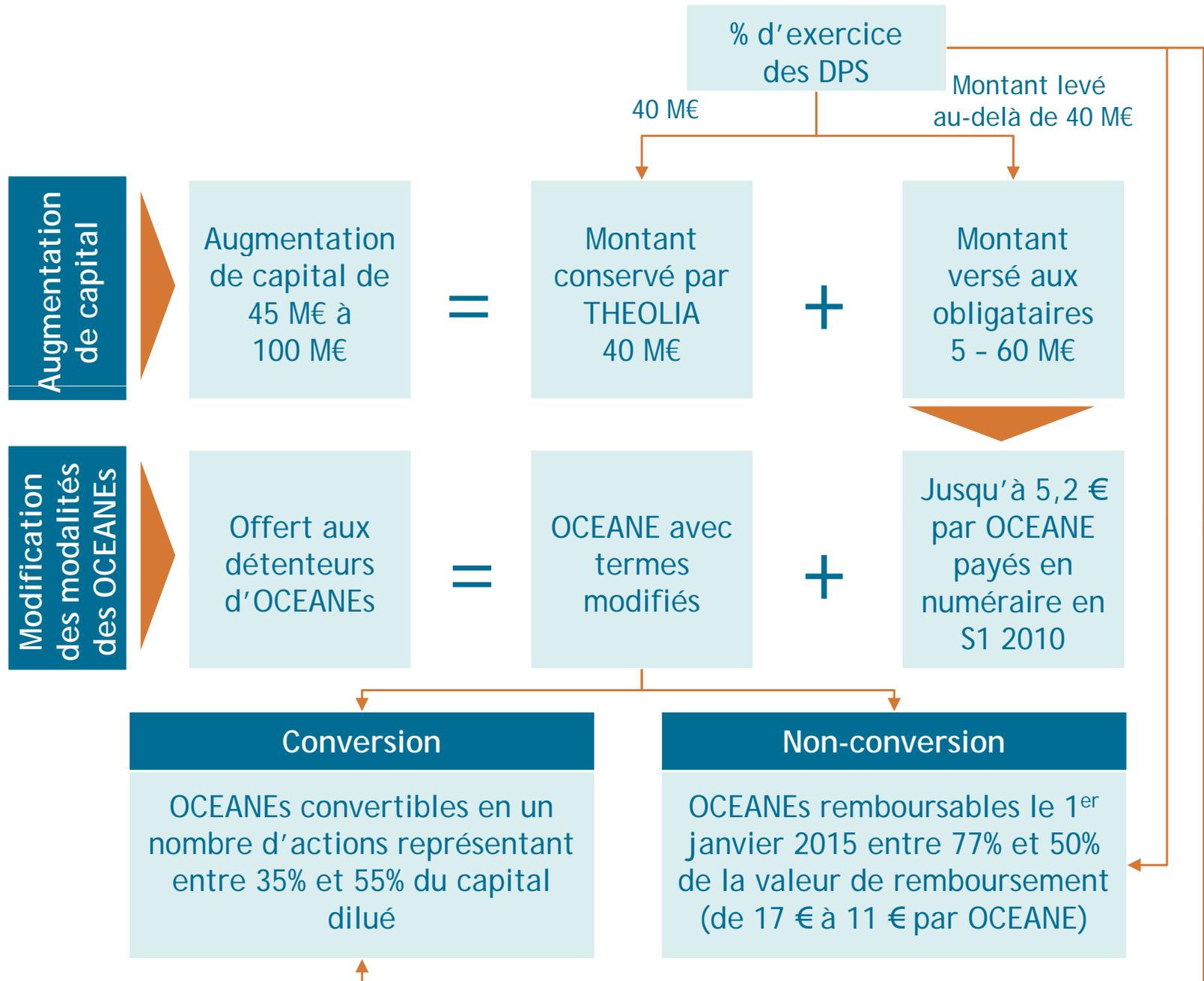
- ✚ Octobre 2007 : émission des OCEANES pour un montant de 240 M€
 - ✚ 11.538.462 OCEANES émises à 20,8 €
 - ✚ Coupon : 2%
 - ✚ Maturité : 1^{er} janvier 2014 - prix de remboursement 22,54 €

- ✚ Remboursement anticipé
 - ✚ Déclenché notamment en cas de changement de contrôle, faillite ou retrait de la cote de THEOLIA
 - ✚ A l'initiative des détenteurs des OCEANES au 1^{er} janvier 2012 à 21,94 €
 - ✚ Le cours actuel de l'OCEANE de ~ 12 € implique une forte probabilité de demande du remboursement anticipé en 2012

Schéma de la restructuration des OCEANES



THEOLIA



Le 1^{er} pilier de l'accord de restructuration : Une augmentation de capital d'environ 100 M€ réservée aux actionnaires



Logique et structure

- ✦ Forte incitation pour les actionnaires à souscrire à l'augmentation de capital
- ✦ Le prix de souscription des actions nouvelles s'élèvera à 1 €
- ✦ La valeur de remboursement des OCEANES lors de l'exercice du Put sera décroissante en fonction du montant constaté de l'augmentation de capital

Montant

- ✦ Jusqu'à environ 100 M€
- ✦ Flexibilité pour THEOLIA de le réduire à 45 M€

Destination des fonds levés

- ✦ Les premiers 40 M€ seront conservés par THEOLIA et affectés au financement du développement de son pipeline
- ✦ Jusqu'à 60 M€ restants (soit 5,2 € par OCEANE) payés aux obligataires au terme du processus de restructuration (S1 2010)

Le 2nd pilier de l'accord de restructuration : Les nouvelles modalités des OCEANES



Maturité

↳ Repoussée de janvier 2014 à janvier 2041

Put investisseurs

↳ Date du Put reportée du 1^{er} janvier 2012 au 1^{er} janvier 2015
↳ Valeur réduite de 77% à 50% de la valeur actuelle de remboursement ⁽¹⁾

Ratio de conversion (nb d'actions par OCEANE)

↳ Entre 6,6 et 9,1⁽¹⁾ (1 pour 1 actuellement), avant le 31 décembre 2013
↳ Réduit de 20% du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014
↳ Pas de conversion possible après le 31 décembre 2014

Coupon (% valeur nominale)

↳ Appliqué au nouveau nominal (net du remboursement partiel anticipé en numéraire)
↳ 2,7% (vs 2,0% actuellement) jusqu'au 1^{er} janvier 2015
↳ 0,1% après

Changement de contrôle / offre publique

↳ Remboursement anticipé à la valeur du put en 2015
↳ Pas d'ajustement temporaire du ratio de conversion en cas d'offre publique de rachat portant sur les actions de THEOLIA

Présentation des modalités de la restructuration pour une augmentation de capital de 100 M€ intégralement souscrite



Situation actuelle

Put 2012 : 21,9 €

Ratio de conversion :
1 action par OCEANE

Coupon : 2,0%⁽¹⁾

OCEANE restructurée

Versement en
numéraire en 2010

5,2 € par OCEANE

OCEANE

Put 2015 : 11,0 €

Ratio de conversion :
6,6 actions⁽²⁾ par
OCEANE

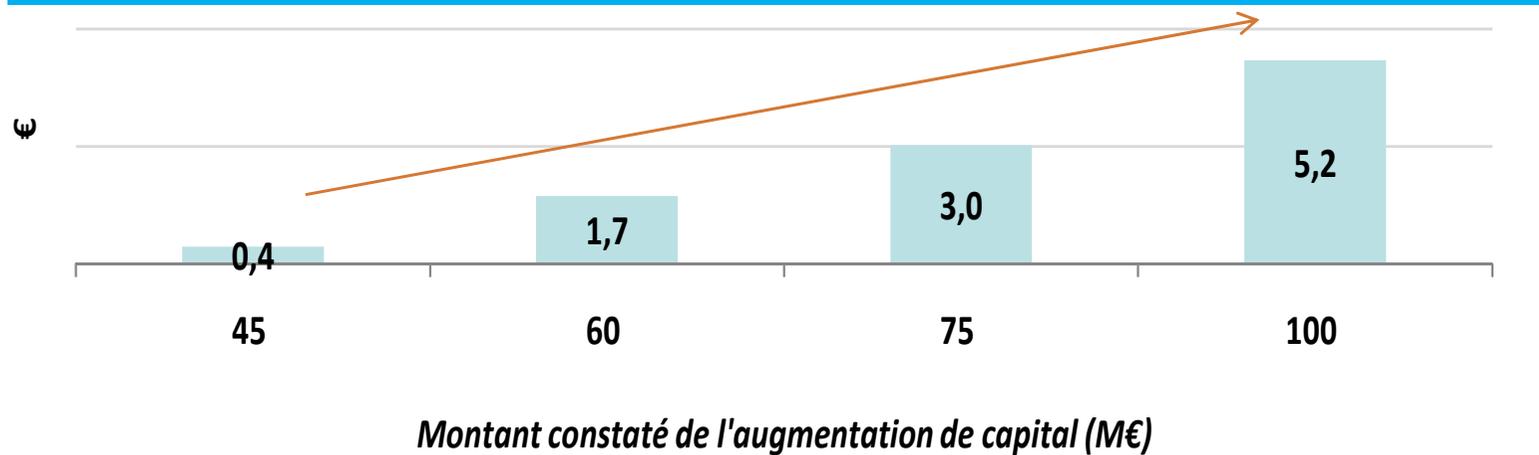
Coupon : 2,7%⁽³⁾

- (1) Appliqué à la valeur nominale de 20,8 € par OCEANE
- (2) Jusqu'au 31 décembre 2013, et 5,3 du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014
- (3) Après la restructuration, appliqué à la valeur nominale actuelle réduit du montant remboursé aux obligataires (jusqu'à 5,2 € par OCEANE)

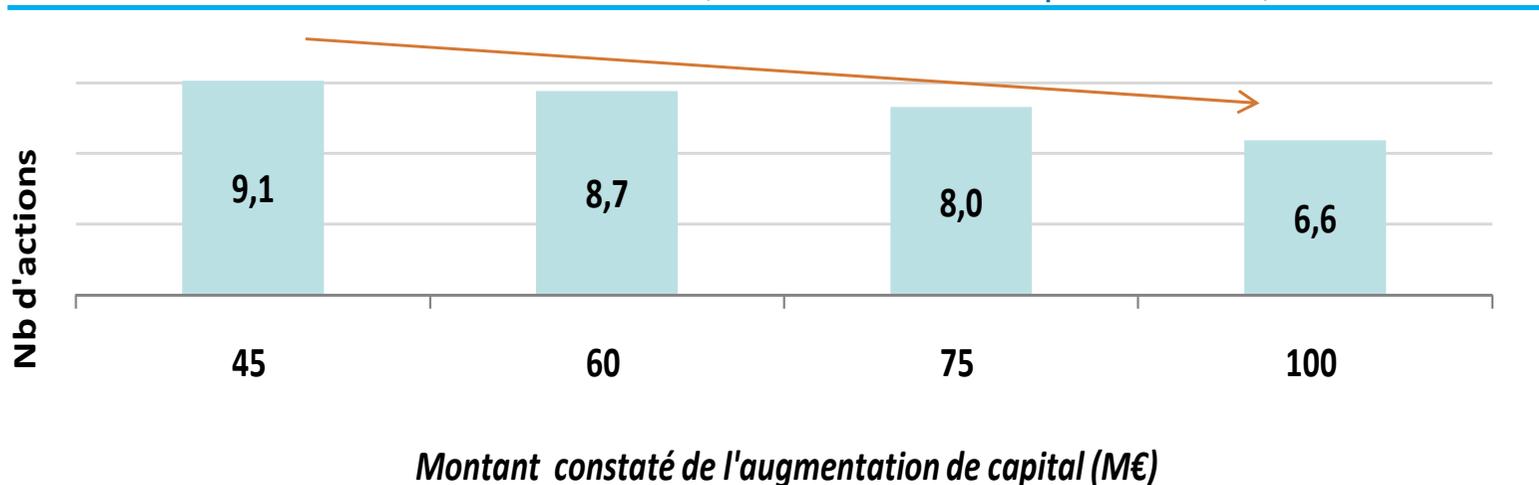
Impact du montant constaté de l'augmentation de capital sur le remboursement anticipé et le ratio de conversion



Remboursement anticipé en numéraire en 2010 (€ par OCEANE)

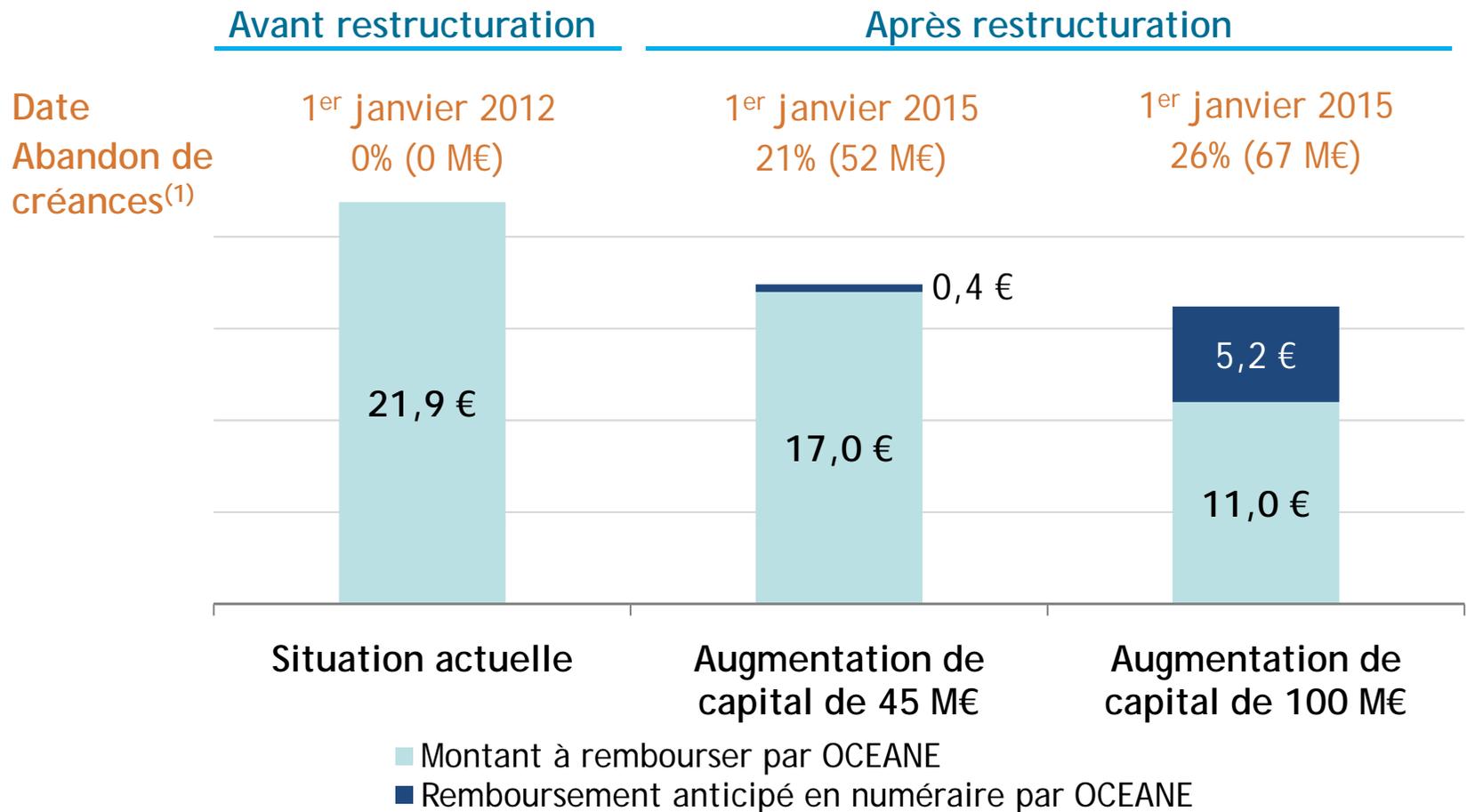


Ratio de conversion⁽¹⁾ (nombre d'actions par OCEANE)



(1) Jusqu'au 31 décembre 2013

Impact du montant constaté de l'augmentation de capital sur la valeur de remboursement et l'abandon de créances induit



Après la restructuration, THEOLIA aura reporté la date d'exercice du put de 3 ans et réduit le montant à payer de 4,9 € à 10,9 € par OCEANE en fonction de l'augmentation de capital

(1) Défini comme le montant total à payer en numéraire aux obligataires (remboursement anticipé en 2010 et valeur de remboursement via le put le 1^{er} janvier 2015, hors intérêts), divisé par le prix de remboursement avant restructuration (21,9 € par OCEANE)

Impact sur le bilan de THEOLIA



Avant
conversion

Après
conversion intégrale

Situation actuelle		Augmentation de capital de 45 M€		Augmentation de capital de 100 M€	
Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
-	Capitaux propres : 130 M€ ⁽¹⁾	Trésorerie : +40 M€	Capitaux propres : 226 M€ ⁽¹⁾	Trésorerie : +40 M€	Capitaux propres : 294 M€ ⁽¹⁾
	Dette obligataire : 253 M€ (1/1/2012)		Dette obligataire : 196 M€ (1/1/2015)		Dette obligataire : 127 M€ (1/1/2015)
		Actif	Passif	Actif	Passif
		Trésorerie : +40 M€	Capitaux propres : 419 M€ ⁽²⁾	Trésorerie : +40 M€	Capitaux propres : 419 M€ ⁽²⁾
			Dette obligataire : 0 M€		Dette obligataire : 0 M€

(1) Au 30 juin 2009, excluant la composante capitaux propres de l'OCEANE et les intérêts minoritaires. Hors frais de transaction (montants non-audités)

(2) Au 30 juin 2009, hors intérêts minoritaires et frais de transaction (montants non-audités)

Impact relatif sur l'actif net par action en cas d'augmentation de capital de 100 M€ intégralement souscrite



	Actif net (M€)	Nombre d'actions dilué	Actif net (€ par action)	% relation
Situation au 30 juin 2009 ⁽¹⁾	130	40	3,3	-
Après augmentation de capital ⁽²⁾	230	140	1,6	-
Après abandon de créances ⁽³⁾	294	140	2,1	+28%
Après conversion intégrale des OCEANES	419	216	1,9	+18%

- (1) Au 30 juin 2009, excluant la composante capitaux propres de l'OCEANE et les intérêts minoritaires (montants non-audités)
 (2) Hors frais de transaction
 (3) Hypothèse que la comptabilisation de la dette reflète l'abandon de créances (en relation avec le put investisseurs en 2015) et annule l'impact du remboursement partiel du nominal des OCEANES. Hors impact fiscal. Montants non-audités

Calcul du prix de conversion implicite des OCEANES



	Produits de l'augmentation de capital (M€)	
	45	100
Prix d'émission de l'augmentation de capital de THEOLIA (€ par action)	1,0	1,0
Prix de remboursement au 1 ^{er} janvier 2015 (€ par OCEANE)	17,0	11,0
<i>% du prix actuel de remboursement (21,9 €)</i>	<i>77%</i>	<i>50%</i>
Nombre d'actions par OCEANE issues de la conversion avant le 31 décembre 2013	9,1	6,6
Cours de l'action déclenchant la conversion des OCEANES ⁽¹⁾ (€ par action)	1,9	1,7
<i>% prime vs prix d'émission des actions THEOLIA de l'augmentation de capital</i>	<i>88%</i>	<i>66%</i>
Actif net après augmentation de capital et conversion intégrale des OCEANES ⁽²⁾ (€ par action)	2,2	1,9
<i>% du prix de conversion</i>	<i>118%</i>	<i>117%</i>

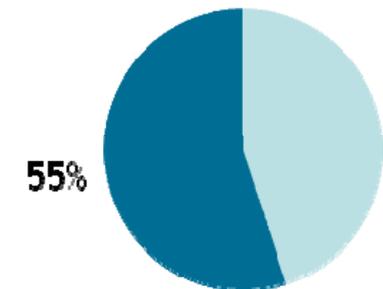
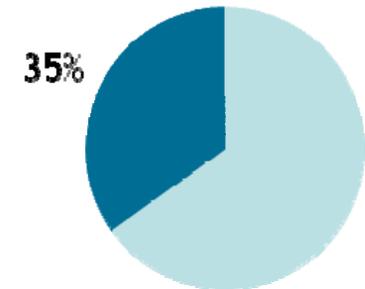
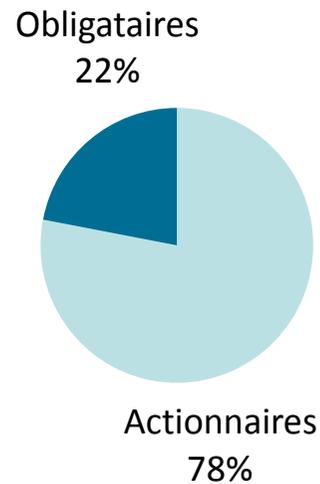
(1) Calculé comme le prix de remboursement au 1^{er} janvier 2015 sur le nombre d'actions remises par OCEANE en cas de conversion

(2) Au 30 juin 2009, excluant la composante capitaux propres de l'OCEANE et les frais de transaction (montants non-audités)

Actionnariat de THEOLIA (après augmentation de capital et en cas de conversion intégrale des OCEANES)



THEOLIA



Une transaction positive pour THEOLIA, ses actionnaires et ses obligataires



THEOLIA

Actionnaires

Obligataires

- ✓ Réduction potentielle de la dette nette liée à l'OCEANE jusqu'à 66% avant conversion
- ✓ Rend la conversion des OCEANES très probable
- ✓ Report de 3 ans de la maturité de la dette restante (1^{er} janvier 2015)
- ✓ Renforce le bilan de THEOLIA
- ✓ Facilite l'accès aux financements de projets
- ✓ Augmentation de l'actif net par action résultant de l'abandon de créances
- ✓ Augmentation de capital aux modalités attractives et avec DPS/BSA de façon à compenser la dilution pour les actionnaires
- ✓ Création de valeur via le développement du pipeline
- ✓ Remboursement anticipé jusqu'à 5,2 € par OCEANE issu de l'augmentation de capital (S1 2010)
- ✓ La nouvelle structure financière de THEOLIA améliore le profil de crédit du Groupe

Plan



✚ Éléments clés de l'accord de restructuration des OCEANES

📖 Mise en œuvre de l'accord de restructuration

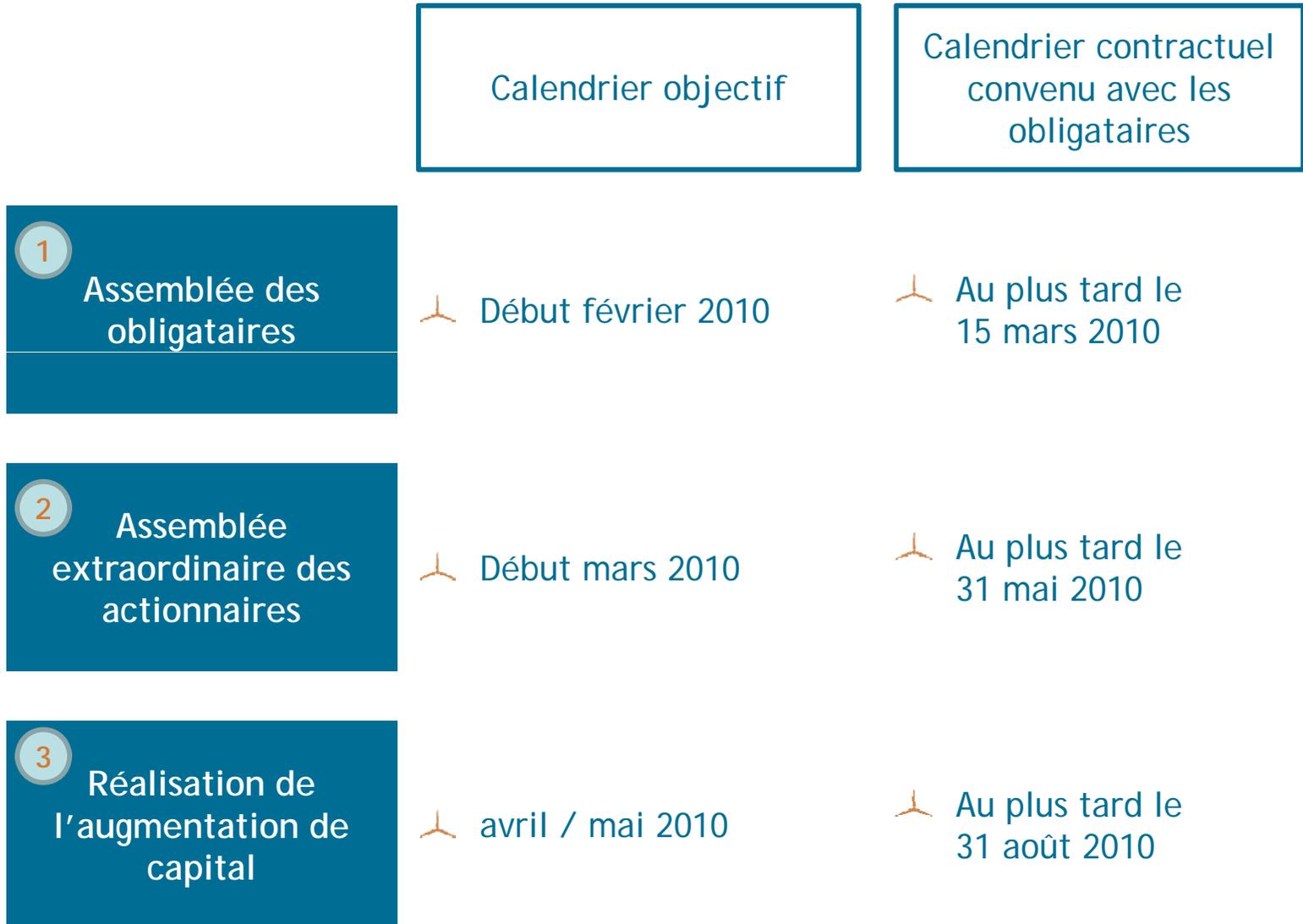
✚ Le potentiel de croissance de THEOLIA

Principales étapes du plan de restructuration



© THEOLIA

THEOLIA



Plan



✚ Éléments clés de l'accord de restructuration des OCEANES

✚ Mise en œuvre de l'accord de restructuration

📄 Le potentiel de croissance de THEOLIA

Le potentiel de croissance de THEOLIA



- ☑ Secteur attractif en croissance
- ☑ Important portefeuille de projets
- ☑ Stratégie claire et adaptée permettant d'extraire la valeur du portefeuille des projets
- ☑ Management expérimenté et motivé
- ☑ Bilan renforcé (après restructuration)

Merci pour votre attention



www.theolia.com

Adresse

THEOLIA

75, rue Denis Papin

BP 80199

13795 Aix-en-Provence Cedex 3

France

Tel : +33 (0)4 42 904 904



Relations investisseurs

Edward F. McDonnell

Tel : +33 (0)4 42 906 594

eddie.mcdonnell@theolia.com